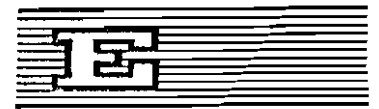




UNITED NATIONS
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL



Distr.
LIMITEE

E/ECA/CPH/8
12 mai 1987

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe de travail sur les recommandations
pour les recensements de la population
et de l'habitat de la série 1990 en
Afrique.

Addis Abeba, 18 - 22 mai 1987.

PUBLICATION ET DIFFUSION DES RESULTATS
DU RECENSEMENT

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
- PRESENTATION	1 - 5	1 - 2
- TYPES D'INFORMATIONS A PUBLIER	6	2
- NIVEAU DES DONNEES COLLECTEES	7	2 - 3
- NIVEAU DE RESULTATS ET D'ANALYSE	8	3
- QUE DOIT-ON PUBLIER DANS LE CADRE DU BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT?	9	3 - 4
- PUBLICATIONS DU BCR	10	4
1. Population globale du pays et par circonscription administrative	11	4
2. Liste des localités	12	4
3. Tableaux statistiques de base	13	5
4. L'analyse globale	14 - 15	5
5. La plaquette sur les résultats du RGP	16	5
6. Le rapport général	17	6
- MISE EN PLACE D'UNE BANQUE DE DONNEES	18	6
- DIFFUSION	19 - 20	6 - 7
- CALENDRIER	21	7 - 8
- REALISATION TECHNIQUE DES PUBLICATIONS	22	8
- BUDGET	23 - 25	8 - 9
- CONCLUSION	26	9

Publication et diffusion des résultats
du recensement

Présentation

1. L'examen des expériences passées, celles des recensements de 1970 et de quelques recensements de 1980 montrent ~~à l'en~~vi que "la publication et la diffusion sont restées un des goulots d'étranglement les plus graves dans l'ensemble de l'opération" 1 /du recensement de la population.
2. Un des objectifs fondamentaux du recensement étant de mettre à la disposition des utilisateurs et du public des données issues de la collecte, on s'aperçoit que tout retard ou mauvaise qualité de cette étape retentit sur toute l'opération.
3. Les principales causes de cet état de fait sont les suivantes :
 - absence de programme de publication réaliste et limité ;
 - utilisation de techniques de reproduction lourdes et génératrices d'erreurs ;
 - mauvaise évaluation et mauvaise préparation de l'opération ;
 - sous-estimation de l'importance de la publication et de la diffusion par rapport à la collecte et au traitement des données ;
 - sous-estimation du coût et de la durée de la publication et de la diffusion.
4. Pour remédier à cet état de fait, on peut proposer la mise en place d'un groupe chargé de la publication et la diffusion qui aura pour tâches :
 - la détermination d'un programme de publication et de diffusion clair, réaliste et limité dans le cadre de l'opération ;
 - la prise en compte des contraintes techniques de publication et de diffusion ;

1/ "Etude sur les méthodes et problèmes de la série de recensements africains de la population et de l'habitation de 1970" E/CN/STAT/1970/10

- la mise au point des normes de présentation ;
- la confection d'une liste des destinataires ;
- la détermination d'un budget et d'un calendrier précis et réaliste.

5. Ce groupe fait partie intégrante de l'équipe de conception du recensement. Il peut s'adjoindre un professionnel de l'édition.

Types d'informations à publier

6. On peut distinguer 2 types d'informations à publier, bien que celles-ci soient jusqu'à un certain point très liées : d'une part les données quantitatives qui sont l'objectif premier du recensement et d'autre part les comptes-rendus et rapports des opérations qui décrivent le déroulement du recensement. On s'attachera essentiellement à la publication des données quantitatives, les comptes-rendus faisant globalement l'objet d'un rapport général.

Niveau des données collectées

7. Il est utile de préciser les différents niveaux de données issues d'un recensement :

- les données fondamentales : ce sont les données contenues dans les questionnaires ;
- les données brutes : ce sont les données qui ont été saisies à partir des feuilles de ménage sur un support magnétique. Parfois, un programme de détection d'erreurs et de correction leur a été appliqué au moment de la saisie. Elles peuvent donc différer des données fondamentales.
- les données corrigées : avec un programme de détection et de correction d'erreurs (CONCOR par exemple), on a redressé les données brutes, pour qu'il n'y ait plus d'erreurs d'exhaustivité, de syntaxe et d'incohérence flagrantes. Ce sont des données habituelles appelées "données du recensement". Notons qu'il existe le plus souvent la modalité : "Non déterminé" dans ces données. La distinction entre données brutes et données corrigées est parfois impossible, comme c'est le cas du Recensement Général de Population du Congo 1984 où la correction s'est faite directement à la saisie : le seul fichier enregistré est le fichier des données corrigées.

- les données ajustées : après analyse, il peut apparaître que certaines données sont aberrantes ou du moins manifestement non conformes à l'idée que l'on se fait du phénomène. On leur applique des techniques d'ajustement et on obtient les données ajustées. Ce sont elles qui sont sensées représenter la réalité de la manière la plus plausible.

Niveau de résultats et d'analyse

8. Pour préciser davantage le domaine de publication, il est nécessaire de distinguer :

- les tableaux statistiques de base prévus dans le plan de tabulation suivant les niveaux géographiques, issus des données corrigées.
- l'analyse globale qui consiste à commenter les tableaux statistiques de base, à les illustrer graphiquement, à calculer les indicateurs pertinents, à prendre en compte les résultats de l'enquête de contrôle, en somme à rendre plus facilement utilisable les données du recensement par les différents utilisateurs. La comparaison avec les autres sources (en particulier les recensements précédents) se limiteront à l'étude de la fiabilité des résultats. Ce stade pourrait être le terme de l'opération recensement.
- enfin l'analyse détaillée plus approfondie qui se compose de tous les travaux et traitements supplémentaires* qui doivent tendre à l'explication des phénomènes, à étudier et à prévoir leur évolution. La comparaison des résultats du RGP avec d'autres sources est évidemment nécessaire. C'est un domaine quasiment sans limite où la collaboration des spécialistes de toutes disciplines doit prévaloir, l'objectif ultime étant de servir au développement économique et social.

Que doit-on publier dans le cadre du Bureau Central du Recensement ?

9. Il va sans dire que l'analyse démographique issue des résultats d'un recensement est pratiquement illimitée et il serait vain d'espérer la publier dans le cadre de l'organisation mise en place par le Recensement Général de la Population. Il est donc nécessaire :

- d'une part de limiter volontairement et d'une manière stricte les résultats à faire paraître dans le cadre du Bureau Central du

Recensement afin d'assurer à ceux-ci une rapidité de publication et une bonne qualité. Il est bien évident que le BCR pourra participer à l'analyse détaillée dans une autre phase de ses activités ;

- et d'autre part de mettre en place une structure (banque de données) afin de permettre une grande disponibilité et une grande facilité d'utilisation des autres données.

Publications du BCR

10. On peut proposer les publications suivantes :

1. Population globale et par circonscription administrative ;
2. Liste des localités et leur population ;
3. Tableaux statistiques de base ;
4. Analyse globale ;
5. Plaquette sur les résultats du RGP ;
6. Rapport général.

1. Population globale du pays et par circonscription administrative

11. A l'issue du dépouillement manuel ou provisoire, le chiffre global de la population du pays et par circonscription administrative est déterminé. Parfois ce résultat est réputé provisoire. Le plus souvent ces résultats sont annoncés par la voie de presse et radio et font l'objet d'une publication officielle.

2. Liste des localités

12. C'est la liste de tous les sites habités et leur regroupement administratif, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Une première liste provisoire peut être faite à l'issue de la cartographie mais c'est après le dénombrement qu'elle devient définitive. Pour les premiers recensements, elle était établie manuellement mais aujourd'hui elle est mise au point à l'informatique. Son importance est grande pour l'administration du territoire et les utilisateurs qui oeuvrent sur le terrain. Il faut noter aussi son importance dans le public, chacun étant soucieux de la population de son village ou de sa ville.

3. Tableaux statistiques de base

13. Ce sont les tableaux mis au point dans le plan de tabulation à partir des données corrigées. Ils sont publiés parfois par grandes circonscriptions géographiques ("Tableaux statistique détaillés" du RGP Congo 1974; "Résultats" du RGP Cameroun 76, etc.). Le plus souvent, ils ne sont assortis d'aucun commentaire si ce n'est le rappel des principales définitions. Ce sont les tableaux statistiques de référence du recensement.

4. L'analyse globale

14. Il s'agit de l'analyse des résultats du recensement à partir des données corrigées. Cette analyse se présente souvent sous la forme de plusieurs fascicules par thèmes ; par exemple :

- structure par sexe et âge ;
- état matrimonial, nuptialité ;
- scolarisation, niveau d'instruction ;
- activité économique ;
- ménage, habitat ;
- mouvement de population.

15. Souvent aussi les fascicules regroupent les données pour les grandes villes. Pour chaque thème, cette analyse se présente sous la forme de tableaux statistiques, de représentations graphiques, de calcul d'indicateurs et de commentaires. C'est cette opération de mise au point des tableaux, de traçage des graphiques, de calcul des indicateurs qui a été à l'origine de nombreux retards dans les opérations précédentes. Toutes ces opérations peuvent se faire à l'ordinateur et même à l'aide de logiciels déjà écrits. Il ne resterait donc que les commentaires à rédiger avant la publication. Il est donc recommandé de prévoir, dans la définition des programmes informatiques, cette phase d'analyse globale et son édition.

5. La plaquette sur les résultats du RGP

16. C'est une publication qui présente les résultats du recensement sous un aspect didactique, clair et illustré. Elle doit être de bonne qualité technique et être diffusée très largement (cf. le hors-série du RGP du Cameroun 1976 : Principaux résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1976).

6. Le rapport général

17. Le rapport général rend compte du déroulement de l'opération du recensement. Il est la synthèse de tous les rapports sectoriels et clôt en quelque sorte l'opération. C'est un élément essentiel dans la préparation des recensements futurs.

Mise en place d'une banque de données

18. Il s'agit d'organiser les données du recensement en banque de données afin de permettre à tout utilisateur de pouvoir accéder aux données du recensement dans les meilleures conditions de facilité, de calcul et de clarté. Le BCR a la responsabilité de cette mise en place soit à l'intérieur d'une banque de données plus générale, soit en initiant un tel projet. Comme ceci est une nouveauté par rapport aux recensements des années 70 et 80, une assistance sous la forme par exemple d'un conseiller régional en banque de données devrait être envisagée.

Diffusion

19. Une fois la publication réalisée, la diffusion est la dernière étape qui permettra de faire connaître les résultats du recensement. On peut distinguer plusieurs niveaux de diffusion :
- très générale : diffuser les données au plus grand nombre de personnes et de responsables : presse, radio, télévision, etc. ;
 - générale : diffuser les données aux responsables publics ou privés et informer le plus grand nombre de personnes de l'existence de ces données ;
 - limitée : réserver aux utilisateurs de données démographiques et aux interlocuteurs du recensement.
20. Le tableau ci-joint indique les différents niveaux de diffusion par publications.

Publication	Diffusion
1. Population globale et par circonscriptions administratives	. très générale : par voie de presse, radio, circulaires, etc..
2. Liste des localités et leur population	. limitée . administration centrale, responsables et surtout l'administration du territoire (gouverneurs, préfets, sous-préfets, etc..)

3. Tableaux statistiques de base	<ul style="list-style-type: none"> ! . organismes d'intervention sur le terrain : Plan, agriculture, santé, éducation etc..
4. Analyse globale	<ul style="list-style-type: none"> ! . limitée ! . spécialistes : statisticiens, démographes, planificateurs, utilisateurs, universitaires, etc..
5. Flaquette	<ul style="list-style-type: none"> ! . générale ! . décideurs, école de formation, etc..
6. Rapport général	<ul style="list-style-type: none"> ! . très générale ! . presse, tous organes d'enseignement et d'information;
	<ul style="list-style-type: none"> ! . limitée ! . responsable de l'administration concernée ! . école de formation en démographie et statistique ! . organisme de financement.

Calendrier

- 21 . Un calendrier précis doit être établi et doit fixer les dates pour les opérations suivantes :
1. Détermination du plan global de publication : liste des publications, méthodes de rédaction, de mise au point, de reproduction et de diffusion. Cette étape doit être envisagée au moment de la conception du recensement.
 2. Plan complet. Pour chaque publication, on déterminera :
 1. le plan ou sommaire détaillé ;
 2. la maquette de tableaux, des graphiques, des illustrations éventuelles ;
 3. le logiciel de traitement de texte à utiliser ;
 4. le logiciel d'analyse à utiliser le cas échéant ;
 5. le responsable de la publication et de la rédaction et le personnel nécessaire.

. Cette phase se situera avant le dénombrement ou pendant la codification et la saisie.

3. Programme des opérations

- date de disponibilité des données ;
- traitement informatique ;
- rédaction des commentaires ;
- mise au point des maquettes ;
- reproduction ;
- diffusion.

Réalisation technique des publications

22. La réalisation technique de toutes les publications peut se composer de 3 phases : la mise au point des maquettes, la reproduction, le façonnage :

- la mise au point des maquettes doit se faire impérativement à l'aide du logiciel de traitement de texte et être prévu dans la programmation générale ; il faut souligner l'importance de la qualité de l'imprimante qui est capitale pour la lisibilité des textes et des tableaux.
- la reproduction la plus aisée est l'Offset. Dans certains cas on peut prévoir la réalisation des stencils électroniques à partir des maquettes et le tirage par ronéo.
- le façonnage à savoir, la pagination, la reliure, etc., sera réalisé selon les capacités de chacun.

Budget

23. Tant pour les publications que pour la diffusion, un budget précis doit être établi.

24. Pour chaque publication, les items suivants doivent être envisagés :

- tirage (nombre d'exemplaires) ;
- nombre de pages approximatif ;
- coût de la mise au point des maquettes ;
- choix et coût du mode de reproduction et du façonnage ;
- personnel (effectif) ;
- matériel, en particulier machines à reproduire ;
- évaluation du coût unitaire de la réalisation technique de la publication.

25. Pour la diffusion, on détermine :

- le prix de la publication ;
- la liste des destinataires et le coût (le cas échéant) à faire payer à chacun (ou gratuit)
- procédure de commandes ;
- gestion des fonds ;
- modalités et coût d'expédition des publications aux destinataires.

Conclusion

26. Tous ces aspects doivent être pris en compte dans la conception du recensement et une attention toute particulière doit y être apportée sur le recensement de 1990.

x x x x x x x x